

“ Nous soussignés officiers majors et mariniers sur la goélette du Roi nommée *La Marie* certifions à tous qu’il sera vu appartenir que nous aurions mis à la voile de la flotte rade de Larochelle le 16 novembre dernier pour notre voyage ordonné par Sa Majesté et aurions le 6 janvier dernier mouillé à l’abri des îles Saint-Pierre, côte de Terre-Neuve, pour tâcher de nous mettre à l’abri du mauvais temps qu’il faisait depuis le 14 décembre aussi dernier que nous avions et la sonde ayant déjà cassé cinq chaînes de aubans, cassé la hune de misaine, le bout-dehors cassé, toutes les voiles déchirées. Le 7 du mois de janvier la tempête s’étant plus manifesté et nous appercevant que nous allions être jetés à la côte nous avons été contraints de couper un câble ou nous aurions perdu notre ancre d’environ quatre cents livres de poids et aussi environ septante brasses du dit câble de six pouces de grosseur ce qui nous aurait obligé d’appareiller pour donner dans la rivière de Québec, pendant lequel temps la misaine fut emportée par la violence des vents qui régnaient lors de la part du sud-est lesquels ayant varié et renforcé de la part du nord nord-ouest, le 8 ne voyant aucune apparence de pouvoir entrer dans la dite rivière de Québec et étant continuellement couverts de vent arrière par les coups de mer, toutes les manœuvres en pagaie, l’équipage par le froid gelé et tous hors d’état de pouvoir résister partie même étant malades, n’y ayant plus que cinq hommes qui quoiqu’incommodes pouvaient agir avec peine. Le capitaine Salaberry étant lui-même très malade, nous aurions pris le parti de conférer ensemble, ensuite aurions représenté au dit sieur Salaberry que nous étions en danger de périr s’il ne consentait que nous eussions fait route pour la première île française de l’Améri-